Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-7154-0	**Numéro de version:**	1.05
Date de révision:	12/02/2019	**Annule et remplace la version du :**	11/01/2016

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
CIRE TRANSPARENTE POUR CORPS CREUX EN AEROSOL P/N 08909.

Numéros d'identification de produit
XS-0034-9167-6

7000110571

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Protection des corps creux, anti-corrosion

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France, Boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Aérosol, Catégorie 1 - Aérosol 1; H222, H229
Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles::
SGH02 (Flamme) |SGH07 (Point d'exclamation) SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4	30 - 40

MENTIONS DE DANGER:

H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression ; peut éclater sous l'effet de la chaleur
H315	Provoque une irritation cutanée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: système nerveux |
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE
Générale:

P102	Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P210A	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Note sur l'étiquetage
H304 n'est pas requis à l'étiquette parce que le produit est un aérosol.
Le Nota P s'applique au numéro CAS 64742-82-1.

2.3 .Autres dangers

Inconnu

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	265-185-4		30 - 40	Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 1, H372 - Nota P Liq. inflam. 2, H225; Irr. de la peau 2, H315; Tox. aquatique chronique 2, H411
Butane	106-97-8	203-448-7		20 - 30	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota C,U
Cire de paraffine	8002-74-2	232-315-6		10 - 15	Substance avec une limite d'exposition
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	64742-42-3	265-144-0		5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Propane	74-98-6	200-827-9		5 - 10	Gas infl. 1, H220; Gaz liquéfié, H280 - Nota U
Acide stéarique	57-11-4	200-313-4		3 - 8	Substance non classée comme dangereuse
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	265-191-7		3 - 8	Tox.aspiration 1, H304; STOT RE 1, H372 Tox. aquatique chronique 2, H411 Liq. Inflamm. 3, H226; Irr. de la peau 2, H315

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. Consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
L'exposition peut entraîner une irritabilité myocardiaque. Ne pas administrer de médicament sympathomimétique sans une nécessité absolue.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction Utiliser un agent de lutte contre les incendies approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Mettre le récipient qui présente une fuite sous une hotte avec ventilation. Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie. Un film de mousse approprié aqueuse (AFFF) est recommandé. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage professionnel/industriel uniquement. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/ 122°F. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Butane	106-97-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 1900 mg/m3 (800 ppm)	
Cire de paraffine	8002-74-2	VLEPs France	VLEP (8 heures) (fumées): 2 mg/m3	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Une ventilation locale extractive avec une vitesse minimale de 0.5m/s doit être fournie pour les applications au niveau ou au-dessus de la température d'ébullition. Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Elastomères fluorés	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire confome à la nome EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Aérosol
Apparence/odeur:	beige, odeur caractéristique.
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	-44 °C
Point de fusion:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	-97 °C
Température d'inflammation spontanée	265 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,7 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	8,5 % en volume
Pression de vapeur	400 Pa [@ 20 °C]
Densité relative	0,85 [*Réf. Standard* :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,85 kg/l [@ 20 °C]

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	74,07 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Chaleur.
étincelles et / ou flammes

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Agents oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées,

vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.
Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer :

La sensibilisation cardiaque: les signes et les symptômes peuvent inclure un rythme cardiaque irrégulier (arythmie), malaise, douleur thoracique, et peut être fatale.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organisms	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Butane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 277 000 ppm
Cire de paraffine	Dermale	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Propane	Inhalation-Gaz (4 heures)	Rat	LC50 > 200 000 ppm
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation - Vapeur		LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide stéarique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Acide stéarique	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisms	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Irritant
Butane	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Irritation minimale.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Lapin	Irritant
Acide stéarique	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisms	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Lapin	Aucune irritation significative
Butane	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Propane	Lapin	Moyennement irritant
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Lapin	Aucune irritation significative

Acide stéarique	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisms	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Cochon d'Inde	Non-classifié
Cire de paraffine	Cochon d'Inde	Non-classifié
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	In vivo	Non mutagène
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Butane	In vitro	Non mutagène
Cire de paraffine	In vitro	Non mutagène
Propane	In vitro	Non mutagène
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	In vivo	Non mutagène
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide stéarique	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Hommet et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Dermale	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Hommet et animal	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide stéarique	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogenèse
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2,4 mg/l	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Butane	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Chien	NOAEL 5 000 ppm	25 minutes
Butane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Lapin	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	Sensibilisation cardiaque	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Propane	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Hommet et animal	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Chien	NOAEL 6,5 mg/l	4 heures
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Acide stéarique	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | Foie | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Butane	Inhalation	rénale et / ou de la vessie | sang	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 489 ppm	90 jours

Cire de paraffine	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 15 mg/kg/day	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles | Système nerveux | des yeux | rénale et / ou de la vessie | système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/day	90 jours
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Système nerveux	Non-classifié	Rat	LOAEL 4,6 mg/l	6 Mois
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 1,9 mg/l	13 semaines
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	système respiratoire	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 0,6 mg/l	90 jours
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux | sang | Foie | muscles	Non-classifié	Rat	NOAEL 5,6 mg/l	12 semaines
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Inhalation	Coeur	Non-classifié	Multiple espèces animales.	NOAEL 1,3 mg/l	90 jours
Acide stéarique	Ingestion	sang	Non-classifié	Rat	NOAEL Non disponible	6 semaines

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	Risque d'aspiration
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	CAS #	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Crustacées	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	2,6 mg/l
Butane	106-97-8		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Cire de paraffine	8002-74-2	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l

Cire de paraffine	8002-74-2	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	64742-42-3	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	64742-42-3	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	>1 000 mg/l
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	64742-42-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Propane	74-98-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	Niveau d'effet 50%	8,3 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	20 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	puce d'eau	Estimé	48 heures	Niveau d'effet 50%	1,4 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	4 mg/l
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	puce d'eau	Estimé	21 jours	NOEL	0,48 mg/l
Acide stéarique	57-11-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acide stéarique	57-11-4	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acide stéarique	57-11-4	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l
Acide stéarique	57-11-4	puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.99 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	75 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Butane	106-97-8	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	12.3 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Cire de paraffine	8002-74-2	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	40 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	64742-42-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Propane	74-98-6	expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans	27.5 jours (t 1/2)	Autres méthodes

				l'air)		
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	55 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2
Acide stéarique	57-11-4	expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	89 % en poids	OCDE 301B - Mod. CO2

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Cas No.	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	64742-82-1	expérimental Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	>1000	Autres méthodes
Butane	106-97-8	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.89	Autres méthodes
Cire de paraffine	8002-74-2	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	10.2	Estimation : coefficient de partage octanol/eau
Cires d'hydrocarbures microcristallines (pétrole), traitées à la terre	64742-42-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Propane	74-98-6	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	2.36	Autres méthodes
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)	64742-88-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide stéarique	57-11-4	Estimé FBC - Autres	28 jours	Facteur de bioaccumulation	255	OCDE 305E

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Installation doit être capable de gérer les aérosols. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
16 05 04* Gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses.

Code déchet européen (emballage vide)
15 01 04 Emballage métallique

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

XS-0034-9167-6

ADR/RID: UN1950, AEROSOLS QUANTITE LIMITEE, 2.1, (E), Classification code ADR : 5F.
CODE IMDG: UN1950, AEROSOLS, 2.1, IMDG-Code segregation code: NONE, LIMITED QUANTITY, EMS: FD,SU.
ICAO/IATA: UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression peut exploser si chauffé.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: CLP Prévention - Générale - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été supprimée.
Etiquette CLP - Stockage - L'information a été supprimée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été supprimée.

Section 4: Premiers soins après contact avec la peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel d'environnement (Information) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Contrôles techniques appropriées (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection des yeux / du visage - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
Section 12: Pas d'information displonibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1Elimination des déchets - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr